

C^{te} DE MIRABEAU

EROTIKA BIBLION

ET

LETTRE À M... SUR CAGLIOSTRO ET LAVATER

Précédés par

Un Cabinet de Curiosités Littéraires

(Étude sur les principales éditions de l'*Erotika Biblion*)
d'Emmanuel Dufour-Kowalski



Éditions Slatkine

GENÈVE
2022

Slatkine

L'EROTIKA BIBLION

UN CABINET DE CURIOSITÉS LITTÉRAIRES

Bien que Gabriel-Honoré Riqueti, comte de Mirabeau (1749-1791) ne cite l'*Erotika Biblion* (1783)* pour ainsi dire qu'une seule fois, et de manière évasive dans la dernière année de son emprisonnement par Lettres de Cachet à Vincennes (1780), et ce, dans ses fameuses *Lettres à Sophie* (1782), il est paradoxalement l'ouvrage de Mirabeau (paru d'abord anonymement) sinon le plus connu, du moins le plus original, bien que très souvent censuré et très bizarrement conçu avec des titres de chapitre énigmatique que nous expliquerons au lecteur¹ comme pour en éclairer tous les mystères linguistiques, ésotériques et érotiques qui nous ramènent à la Bible et aux mœurs de l'Antiquité. Ces titres de chapitre, le futur tribun de la Révolution, n'en explicitera peu la signification. A l'instar du quatrième, qu'il intitulera *Toproïde* au lieu de *Tropoïde*² où, comme la terminologie du terme l'induit, il s'agira bien de mœurs : « la dépravation des mœurs, la corruption de l'esprit humain, les égarements de l'esprit de l'homme » et de leur rapport au gouvernement.

A ce sujet, il existe d'ailleurs un dénominateur commun entre l'esprit provocateur qui préside à l'approche littéraire de l'*Erotika Biblion* (cataloguée souvent comme « fantaisiste ») et son avant-gardisme politique, à l'aune du bon sens de la vaste intelligence de

* Voir les illustrations, pages 70 et suivantes.

¹ Cf. Sous-titre de ce Préambule : « L'Édition Chevalier Pierrugues, 1833 ». George Vicaire (Cf. Tome V. Librairie Rouquette. Paris, 1894, p. 874) a choisi de ne signaler que cette dernière édition de l'*Erotika Biblion*.

² Tiré de Τρόπος en grec : « manières », « tournures » et par extension : « Mœurs ». Mirabeau aime à fabriquer des mots, plus ou moins « heureux » à partir du grec ou du latin.

l'auteur ; il s'agit d'une thématique fondamentale dans l'œuvre de Mirabeau qui a trait à son aversion pour toute forme d'abus de pouvoir ou d'Inquisition, à son dégoût du régime « despotique », à celui de la Monarchie absolue française, sous lequel il vient d'être emprisonné (accusé d'adultère... et de séduction), enfin, tout cela ramenant à une quête du meilleur gouvernement possible pour la nation française :

« La dépravation des mœurs, la corruption du cœur humain, les égarements de l'esprit de l'homme sont des textes tellement rebattus par nos rigoristes, que l'on croirait que le siècle actuel est l'abomination de la désolation. Mais, quand l'espoir de l'impunité suffit pour encourager à enfreindre la loi...les vices ont alors infiniment plus de force pour énerver les lois, que les lois pour réprimer les vices...l'influence des lois est donc toujours proportionnelle à celle des mœurs. (...) Dans une République qui ne peut subsister que par l'économie, la simplicité, la frugalité, la tolérance, l'esprit d'ordre, d'intérêt, d'avarice même doit dominer, [mais] l'Etat sera en danger, lorsque le luxe viendra polir et corrompre les mœurs. Dans une monarchie limitée [constitutionnelle], au contraire, la liberté sera regardée comme un si grand bien, et comme un bien toujours si menacé que toute guerre, toute opération entreprise pour la soutenir, pour étendre ou défendre la gloire nationale ne trouvera que peu de contradicteurs. Le peuple sera fier, généreux, opiniâtre ; et la débauche et le luxe le plus effréné n'énervera pas l'esprit public. Dans une monarchie très absolue, qui serait le plus sévère, le plus complet des despotismes, si le beau sexe n'y donnait pas le ton ; la galanterie, le goût de tous les plaisirs, toutes les frivolités est tout naturellement et sans danger le caractère national ; et les déclamations vagues sur ces imperfections morales sont vides de sens... ceci posé, examinons rapidement si nos mœurs et quelques-uns de nos usages comparés avec ceux de plusieurs grands peuples, doivent paraître si détestables. »³

*

* *

³ Cf. Le Comte de Mirabeau in *Errotika [sic] Biblion*. L'imprimerie du Vatican, Rome [Neuchâtel], 1783, p. 51 et 54-55. Pour l'erreur du titre, voir plus loin : « Édition Charles Hirsch, 1984 ».

Ceci posé, évoquons cet ouvrage et développons nos arguments en faveur d'une totale réhabilitation du travail d'anthropologie, de sociologie et de comparatisme religieux réalisé par le grand tribun, à l'aube de sa gloire – avec l'*Erotika Biblion* – travail dont, par conséquent, il ne faudra pas oublier sa facture, en avance sur l'époque.

Nous tenterons dans un premier temps de replacer cet ouvrage dans le contexte de son élaboration.

Mirabeau a choisi de traiter de thématiques qui ne seront étudiées dans le domaine des sciences humaines « laïques » que deux siècles plus tard. L'ouvrage en question ressemble en réalité à un véritable cabinet de curiosités littéraires, tellement il sort des sentiers battus de l'exégèse de son époque. Sa composition, bien que fort érudite, n'a naturellement reçu en son temps aucun accueil de la critique. L'ouvrage anonyme à peine diffusé, sera mis à l'Index. L'*Erotika Biblion*, réédité en 1792, c'est l'ancienne maîtresse de Mirabeau qui en révélera la paternité, quoique pendant longtemps on la refusa au grand tribun⁴. En effet, la veuve de l'éditeur Lejay, qui a repris en 1789 l'affaire de son mari, dans sa préface de deux pages à la réédition de l'ouvrage en question prétendra y avoir :

« ... fait disparaître les fautes nombreuses qui s'étaient glissées tant dans le texte que dans les notes de la première [édition] parce que l'auteur, dans sa prison, n'a pu se procurer les ouvrages originaux dont il cite les passages, soit parce qu'il n'a pu lui-même en corriger les épreuves. »⁵

Evelyne Lejay ajoute avoir corrigé une pièce de vers latins de J. de Nevisan (à la page 93 de l'ouvrage qu'elle publie), imitée d'un passage de *Sylva Nuptialis*. Mais « la Lejay », comme l'appelait Mirabeau, n'a pas corrigé la faute du titre provenant de l'édition originale : *Errotika*

⁴ Martin & Walter (cote 26616) par exemple, placèrent encore le livre dans la catégorie « Écrits attribués à Mirabeau » jusqu'à ce que le sagace professeur Dubost dans l'édition critique de l'*Erotika Biblion* de 2009 évoque le manuscrit original, retrouvé aux Archives des Affaires Étrangères du Quai d'Orsay, avec un chapitre non terminé et non édité : « Zonah » (que Dubost traduit « par métonymie »... « le ventre ». Nous y reviendrons plus loin.

⁵ Cf. *Errotika [sic] Biblion*. Introduction. Chez Lejay, rue Neuve-des-Petits-Champs, Paris, 1792.

Biblion avec les deux « r », faute qui sera corrigée avec l'édition de l'an IX, celle de 1801 (Paris. Imprimerie de Vatar-Jouannet, in-12, IV-247 p.)

Si la 1^{re} édition fut « poursuivie par la Cour royale de Paris (Chambre des mises en accusation) le 16 septembre 1796, le livre ne sera interdit en France que sous le Directoire jacobin, et « la Cour, en renvoyant l'inculpé des poursuites ordonn[er]ja néanmoins la destruction de l'ouvrage [sans] insertion au Moniteur »⁶.

La deuxième édition, celle de « Lejay », sera à nouveau condamnée le 19 septembre 1826, sous la Monarchie des Bourbons rétablie.

On peut dès lors se demander à qui pouvait bien s'adresser, à l'époque, l'*Erotika Biblion* sinon à des hérétiques, du moins à des hommes de lettres anticonformistes ou à des « politiques » aux idées fort progressistes, sans oublier que le livre de Mirabeau sera censuré jusqu'en 1833 ? Emettons l'hypothèse que les personnages qui auront parcouru les pages du livre interdit soient assez cultivés pour le comprendre ; ayant eux-mêmes survécu à la Révolution et à la Terreur hébertiste, l'esprit nourri par la nostalgie du grand Tribun ?

L'ouvrage serait-il rentré dans les cordes d'un Talleyrand-Périgord (1754-1838) ? ... à peine revenu de son exil américain de Philadelphie (grâce aux bons soins de Germaine de Staël, si caressante auprès de Paul Barras (1755-1829) pour le fléchir), Philadelphie et le Sud « raciste » où l'Abbé de Périgord avait vécu avec une mulâtresse (par provocation) !

De nombreux lettrés de l'époque auront certainement épluché l'*Erotika Biblion* avec curiosité. En revanche, ce livre, se gaussant des dogmes de l'Eglise romaine, ne pouvait s'adresser au lecteur catholique de base, ni aux royalistes traditionnalistes de retour d'exil dès 1815, avec la prise de pouvoir des Bourbons et le couronnement de Louis XVIII.

L'*Erotika Biblion* aura-t-il fait les délices de certains anciens collaborateurs de l'auteur ? Nicolas Chamfort (1740-1794)⁷, par exemple ? Un des rares intimes de Mirabeau ; leur *Correspondance*,

⁶ Cf. Guillaume Apollinaire in *L'Enfer de la Bibliothèque Nationale*. Paris, Mercure de France, 1909, p. 24.

⁷ « Entre ces deux hommes si différents en apparence, il s'établit promptement une véritable intimité : c'est que dans ce qu'ils avaient tous deux de bon & de louable, leurs différences apparentes cachaient des rapports secrets. Le caractère principal de

jadis fameuse, n'est plus rééditée aujourd'hui ; n'oublions pas aussi certains Francs-Maçons de la *Loge des Neuf Sœurs* ou de celle des *Amis Réunis* dans lesquelles le tribun avait brillé et voulu réformer les statuts. (Cf. 2^e *Bibliographie Maçonnique de Mirabeau*) ; et l'attrait de l'ouvrage possiblement prisé par certains aristocrates rebelles, comme Sénac de Meilhan (1736-1803), Choderlos de Laclos (1741-1803) ou encore le Marquis de Luchet (1740-1792), personnages avec qui Mirabeau avait composé sa *Galerie des États-Généraux* (Londres, 1789) et avec le dernier, l'*Essai sur la Secte des Illuminés* (Paris, 1789) ; des écrivains comme Restif de la Bretonne (1734-1806), bourguignon, bon vivant et libertin ; des prélats défroqués, tel l'ambitieux abbé Sieyès (1748-1836), tous ceux qui auront accepté la vente des Biens du Clergé (Nov. 1789) et sa Constitution civile (discours de Mirabeau du 14 janv. 1790) à l'Assemblée Nationale, moins pointilleux en matière de mœurs et surtout très anticléricaux ! Mais nos hypothèses s'arrêtent là et ne peuvent être étayées par des sources indiscutables.

On imagine bien l'*Erotika Biblion* resté une dizaine d'années caché, dans les sous-sols ou les greniers de certains châteaux, et chez quelques collectionneurs de province. Il faudra attendre la troisième et très rare édition qui apparaîtra curieusement en l'an IX de la République (1801) pour voir, sous le Consulat (1799-1804), réapparaître l'ouvrage.

C'est cette édition qui fut d'ailleurs signalée lors de la vente *Mirabeau*, Clavreuil & Teissèdre d'avril 2014 (voir illustration) avec sa notice bibliophilique. On y lit curieusement l'un des meilleurs résumés de l'*Erotika Biblion*⁸.

l'un s'alliait avec ce que l'autre avait d'accessoire : la force, l'impétuosité, la sensibilité passionnée dominaient dans Mirabeau ; la finesse d'observation, la délicatesse ingénieuse dans Chamfort : mais rarement un homme à grands mouvements d'âme, tel que le premier, eut dans l'esprit plus de nuances délicates ; rarement aussi un homme d'un esprit fin et profond, d'un talent pur & fini, tel que le second, eut dans l'âme plus de force & plus de chaleur. » Cf. Chamfort in *Maximes, Pensées, Caractères et Anecdotes*. Préface par Guinguéné Paris, 1796, p. XXI.

⁸ « Comme l'on sait, l'auteur y réfléchit de façon très progressiste aux normes et lois concernant la sexualité, les rapports entre les sexes, l'égalité homme-femme et généralement, à la relativité des échelles morales. Après avoir montré que la Bible, destinée à l'univers, est le reflet de sa diversité et ne saurait donc constituer un modèle unique de vertu, tant par l'abondance des vices pris en compte que par l'impossibilité

Il faut dire que, déjà, au début du siècle dernier, Guillaume Apollinaire (1880-1918), l'exhumant d'un des rayons de l'« Enfer » de la Bibliothèque Nationale⁹, lui avait redonné une brève et significative actualité.

Souignons surtout (ce qui n'a été qu'esquissé par les études critiques précédentes) que la composition de l'*Erotika Biblion* s'insère dans le lourd contexte de la fin de la captivité de l'auteur, dans la forteresse de Vincennes, causée par sa vaine fuite en Hollande avec sa maîtresse adultère, la jeune Sophie de Monnier, née Ruffei (1754-1789), épouse non consentante d'un vieux veuf atrabilaire, Mr. De Monnier (1705-1783), un Notable du Jura, ancien Conseiller d'Etat.

Mirabeau fut enfermé près de Paris, par une nouvelle Lettre de Cachet délivrée par son père sous l'autorité du Roi, pour que cesse les frasques de son fils.

Dans son cachot (plus tard aménagé avec une bibliothèque), l'auteur de l'*Erotika Biblion* faillit perdre la santé et la vue¹⁰ ; séjour privé

d'une critique rationnelle de ses affirmations, il musarde en rédigeant un catalogue des pratiques sexuelles connues. » (Cf. Lot n° 52. Prix : 150 euros. Cat. de vente [concernant toute l'œuvre de] *Mirabeau*. Librairie historique Clavreuil & Fabrice Teissède. Paris, avril 2014, p. 14).

⁹ Cf. Guillaume Apollinaire, avec Fernand Fleuret et Louis Perceau in *L'Enfer de la Bibliothèque Nationale*. Icono-bio-bibliographie de tous les ouvrages composant cette célèbre collection. Mercure de France, Paris, 1913. 1^{ère} édition de l'*Erotika Biblion*, cote 27, p. 24.

¹⁰ Où l'on voit que Mirabeau, jeune encore souffrait déjà des reins (il se soignera comme il pourra, grâce à la pharmacopée alternative de Sophie) et ses yeux souffriront du manque de lumière.

Lettres à Sophie du 24 juin 1778 : « J'ai eu une attaque assez vive de néphrétique (sic), compliquée de fièvre. La crise était trop pressante pour ne pas obéir à la Faculté, et nos profanes docteurs n'ont pas eu autant de respect que pour moi *tes poireaux*. C'est pure envie de leur part, chère Sophie, mais je te promets d'en essayer avec toute la vénération possible pour l'ordonneuse (...) Quant à mes yeux, c'est l'excès de travail qui les affaiblit. Depuis la pointe du jour que je me lève, jusqu'à dix heures du soir, je lis ou j'écris sans aucune interruption, pas même l'heure des repas ; car outre que j'y emploie à peine cinq minutes, je lis en mangeant : tu sais que c'est une ancienne habitude quand je mange seul. Les meilleurs yeux du monde ne tiendraient pas à ce régime... » (Cf. *Œuvres de Mirabeau. Lettres écrites du Donjon de Vincennes*. Brissot-Thivars, Paris, 1821, p. 6 à 8.) L'on peut ajouter un détail : « Les amants [vont] s'invent[e]r un langage codé. Ce stratagème permet à la fois d'abrégier le propos et de masquer sa teneur. Ils imaginent... un code secret pour les noms propres. De

de liberté (excepté quelques promenades dans l'enceinte du château) dont l'auteur entreverra la fin au bout de plus de trois ans et demi de claustration (1777-1780). On ne peut donc séparer l'ouvrage très controversé dont nous parlons de l'existence bouleversée de la vie du Comte de Mirabeau, prisonnier à Vincennes.

Comme l'a écrit Edmond Rousse :

« Voilà ce qu'on ne dira jamais de Mirabeau. Sa naissance¹¹, ses fautes [de jeunesse], ses vices ; les scandales qu'il traînait partout à sa suite ; les châtiments démesurés qu'il a subis ; les désordres sans nom d'une famille déchaînée contre elle-même ; toute sa vie enfin, est le fond même et la substance de son œuvre. C'est dans ce sol tourmenté que cette vaste intelligence a jeté ses racines ; c'est dans ce limon qu'a été pétri son génie. »¹²

Un rebond d'énergie créative, parallèlement à une espérance nouvelle, se fera bientôt jour chez notre auteur dès 1780, car alors, se dessine pour lui une possible libération, qui sera sujette à des tractations compliquées. Samuel Dupont de Nemours (1739-1817) sera l'habile et conciliant intermédiaire entre le père et le fils. Mais cette ouverture impliquera le bon vouloir tyrannique du Marquis de Mirabeau, économiste « physiocrate », auteur de *l'Ami des Hommes* (1758), proche de François Quesnay (1694-1774), sans oublier l'acquiescement tacite et las du Roi Louis XVI pour qu'enfin se termine cette saga familiale – il faut dire que les descendants directs du rigide Marquis avaient défrayé depuis longtemps la chronique mondaine de l'époque par cette espèce d'amoralité et d'épicurisme qui résume le style de vie des descendants du Marquis ; après Gabriel-Honoré, c'était Louise, sa sœur qui avait déserté le domicile conjugal avec son amant, un certain Briançon.

même, le symbole du cœur peut signifier « nous » et tous les dérivés de la première personne du pluriel. » Cf. *Revue Épistolaire* n° 46. Sophie Roté in *Mutisme, Censure et Révolte de l'épistolier. Mirabeau à Vincennes*. Librairie Honoré Champion. Paris, 2020, p. 127-139.

¹¹ Mirabeau naîtra avec deux grosses molaires bien formées et un filet emprisonnant sa langue. Il commence à ne parler qu'à trois ans et à cinq ans la « petite vérole » mal soignée lui défigure en partie le visage.

¹² Cf. Edmond Rousse in *Mirabeau*, Paris, Hachette, 1896, p. 49.

Maltraités par la bourgeoisie dévote ou bigote de l'époque, sans oublier l'indifférence et la légèreté d'une certaine noblesse de Province, incapable d'avoir un minimum de solidarité de classe (ce fut le cas aussi pour Sade) et véritable panier de crabe d'un certain arrivisme français¹³, Mirabeau ne fut jamais dupe de son époque, ni de son milieu. Avec sa puissance de provocation, il a surtout voulu « forer » une troisième voie dans laquelle la noblesse pourrait se libérer de ses démons et d'une certaine sclérose socio-politique.

Ces « Aventuriers » (souvent issus de la noblesse d'épée ou s'y rapportant par de faux titres) étaient, à la fin du XVIII^e siècle, une espèce sociale presque à part entière, pour reprendre une idée bien balzacienne ; de Cagliostro (1743-1795) au « Divin Marquis » (1740-1814), en passant par Boyer d'Argens (1703-1771), qui fut déshérité par son père, et Giacomo Casanova (1725-1798), pour les plus connus d'entre eux, ils ont marqué leur époque par leur mentalité décapante, leur folie, leur courage, sans pour autant oublier leur érudition ; leur plume et leur encrier ayant été leurs seules armes.

Revenons à Mirabeau. Suivra, après la forteresse de Vincennes¹⁴, pour notre auteur, l'ennuyeux séjour « forcé » de huit mois au château du Bignon, propriété paternelle, près de Montargis. A l'orée de sa carrière politique, le futur tribun sera pour ainsi dire sous tutelle, jusqu'au « divorce » de son père qu'il sera obligé de soutenir contre sa mère, née Vassan (1725-1794) – avec la promesse par l'intéressé (Mirabeau vient à peine de se faire une nouvelle « garde-robe »), d'un

¹³ Il faut écouter parler Mirabeau lorsqu'il peint avec verve, dans une Lettre à sa Sophie, la société française ou plutôt les « Français » de son époque : « Mon amie, le tort que tu reproches à notre nation, et qui en est un bien réel, dont elle s'est rendue coupable envers presque tous ses grands hommes, tient à notre défaut absolu de caractère et d'énergie. Il faut traiter les légers Français, comme l'on traite les estomacs faibles et délicats, auxquels on ne permet qu'une petite quantité d'aliments à la fois, et ne pas nous offrir ni de trop rapides succès, ni trop de titres à notre admiration, parce que nous savons nous enjouer, mais non pas admirer. (...) Nous n'offrons aux artistes, et le plus souvent aux gens de lettres, pour prix de leurs veilles, que des applaudissements de mode ou d'habitude, fruit passager d'un vain caprice. » (Cf. *Lettre à Sophie*. 8 Mai 1781. *Œuvres de Mirabeau*. Brissot-Thivars, Paris, 1821, p. 333.)

¹⁴ L'année de la publication de l'ouvrage du grand tribun *Des Lettres de Cachet et des Prisons d'Etat* (1783), le succès de ce dernier ouvrage, ayant fait le tour de l'Europe, accélérera la fermeture de Vincennes.

illusoire retour à la vie conjugale avec la riche héritière Emilie de Marignane, pour que la descendance des Mirabeau soit assurée¹⁵ (ce qui ne se fera jamais) !

Enfin, restait pour Mirabeau « l'Aîné » (car il aura un frère, le cadet « Boniface »), la promesse de ne plus revoir Sophie de Monnier. Il ne faut pas oublier non plus le voyage du futur tribun à Pontarlier, pour affronter un dangereux procès concernant les deux amants (condamnation pour adultère et rapt ; ce qui s'avèrera faux pour cette dernière accusation, car Sophie s'était enfuie du domicile conjugal pour rejoindre Mirabeau en Suisse). En outre, les juges n'arriveront pas à prouver l'adultère sur territoire français ; ils ne réussiront pas non plus à convoquer d'éventuels témoins helvétiques, neuchâtelois ou hollandais. Il faut dire ici que notre auteur avait d'abord été condamné à mort et brûlé en effigie à Pontarlier – la justice du Roi s'était *in fine* substituée à la justice civile – souvent plus sévère – et c'est bien une Lettre de Cachet du Marquis de Mirabeau qui, par le biais de l'arbitraire royal, épargnera à Gabriel-Honoré une prise de corps et un jugement sommaire (ce que n'ont pas assez souligné les historiens).

Ajoutons pour clore ce propos, que l'arrestation de Mirabeau, sous la sollicitation du Ministre Vergenne (1719-1787), avec la mission de l'enquêteur Bruguières et l'ambassadeur Vauguyon en Hollande, restaient illégales, car Amsterdam n'extradait pas ces concitoyens et Mirabeau l'avait obtenue par son affiliation récente à la Franc-Maçonnerie hollandaise¹⁶, les Pays-Bas restant une nation en partie réformée.

Lors du procès que le futur tribun affronte, confiant et sûr de son bon droit, il fera preuve d'une éloquence indéniable pour attaquer des juges subordonnés, démontrer qu'il n'y eut ni crime de rapt, ni celui de

¹⁵ Mirabeau venait de perdre en un laps de temps très court à la fois la petite fille qu'il avait eue avec Sophie de Monnier, et son fils légitime, issu de son union avec Emilie de Marignane.

¹⁶ « Pour se mettre à couvert, Mirabeau revendiqua la citoyenneté d'Amsterdam, promise à son arrivée par les Francs-Maçons. On lui donna satisfaction, mais pas gratuitement ; il crut prudent de faire une brèche énorme dans son portefeuille pour assurer sa sécurité » Cf. Duc de Castries in *Mirabeau, l'échec du destin*. Paris, Fayard, p. 120.

séduction, défendre son honneur bafoué, celui de sa Sophie, et retourner enfin la situation en sa faveur¹⁷.

La suite des embruns de l'existence du Comte de Mirabeau jusqu'à la Révolution, la plupart des historiens l'ont étudiées en détails. Chaque étape chronologique de cette avancée vers la lumière d'une gloire quasi prédestinée s'annonce par une série de provocations contre les pouvoirs établis, prodrome de la fulgurante carrière politique de notre auteur. Jean de Viguerie nous la résume ainsi :

« Libéré et délivré de la tutelle paternelle (1783), [le futur tribun] se f[era] le publiciste des intérêts financiers des banquiers genevois Clavière et Panchaud [Républicains « libéraux » et ennemi de Necker]. Ses libelles sur la Caisse d'Escompte (mai 1785), sur les actions de la Compagnie des eaux (1785) et sur la banque Saint-Charles dénoncent les pratiques de certains spéculateurs et ne lui font pas que des amis. En 1786 il obtien[dra] une mission officieuse en Prusse et en rapporte[ra] une Correspondance du cabinet de Berlin [la fameuse *Correspondance Secrète de Berlin* (1786) avec Talleyrand, son récipiendaire parisien], publiée sans l'accord de ce dernier ce qui fâchera sérieusement les deux amis et qui f[era] scandale... le Parlement de [Paris ordonne[ra] la suppression de l'ouvrage. Arrive la convocation des États-Généraux, Mirabeau siège dans la Chambre de la Noblesse de Provence. Il y plaide pour le doublement du tiers. Il en est exclu le 11 février 1789, sous prétexte qu'il n'est pas possesseur de fief. Élu député du tiers [état] à Marseille et dans la sénéchaussée d'Aix [en Provence], il [va] s'imposer comme l'un des grands orateurs de la représentation nationale. »¹⁸

*

* *

¹⁷ « Le procès de Pontarlier est la préfiguration du comportement politique du futur tribun ; alors qu'il paraît braver le danger jusqu'à mettre sa tête en jeu, il n'oublie jamais de servir sa carrière et d'assurer sa gloire (...) L'arrangement à l'amiable conclu le 14 août 1782 annulait la procédure de contumace et les jugements postérieurs. » (Cf. Le Duc de Castries, *op. cit.*, p. 175-176.)

¹⁸ Cf. Jean de Viguerie in *Histoire et Dictionnaire du Temps des Lumières*. Paris, Laffont. Coll. Bouquins, p. 1198.

L'*Erotika Biblion* se situe également dans le contexte des liens de Mirabeau avec Neuchâtel, c'est-à-dire dans une ville à l'esprit frondeur, sise entre ses vignobles et son lac, une principauté prussienne dont les libelles et pamphlets, sous une fausse adresse – Londres, Amsterdam ou Hambourg – inondaient alors l'Europe des Lumières. Là, le futur tribun fera la connaissance du Libraire Samuel Fauche (1732-1803)¹⁹, qui possède un comptoir à Hambourg, l'éditeur de l'*Essai sur le Despotisme* (1775), premier grand ouvrage publié par Mirabeau. Fauche avait également édité *Les Confessions* de J.-J. Rousseau et, en 1782, ses *Œuvres posthumes*.

Mirabeau, une fois sorti de Vincennes, fera parvenir à Fauche ces dernières productions, *Les Lettres de Cachet et des Prisons d'État* (1782) et, bien entendu, le manuscrit anonyme de l'*Erotika Biblion* (1783). Par conséquent, il s'agit bien d'un contexte précis du vécu de Mirabeau, dont il ne faut pas minimiser les soubresauts ; expérience de vie qui préside à une dynamique précise d'élaboration de sa carrière et de ses publications « hérétiques », avec le nouvel élan vital qui anime Mirabeau lors de sa libération. La modernité de ton, et même, pourrait-on dire, l'avant-gardisme de l'écrivain sonne le glas de la sclérose qui menaçait les productions françaises depuis l'Encyclopédie. Tout cela annonce déjà l'esprit libre des sciences humaines contemporaines : histoire des religions, sexualité, anthropologie, psychanalyse, et même astronomie, science-fiction, toutes ces matières sont en ébullitions et demeurent savamment mélangées dans ce Cabinet de Curiosités Littéraires, tel que nous apparaît l'*Erotika Biblion* !

*
* *

¹⁹ Ces tractations de librairies avec le l'éditeur Fauche furent réalisées en partie grâce au dévouement du valet de Mirabeau, un certain Legrain, qui fit souvent le déplacement depuis Pontarlier jusqu'à Neuchâtel ; ce serviteur généreux était d'autant plus dévoué à son maître, que ce dernier lui avait pardonné son coup de fusil malencontreux et sa blessure lors d'une chasse dans les bois entourant le château du Bignon.